



KPMG SA
2 rue Pierre Simon de Laplace
BP 65811
57078 Metz

Emplois Familiaux Moselle

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
Emplois Familiaux Moselle
2 rue Thomas Edison 57070 METZ

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
2 rue Pierre Simon de Laplace
BP 65811
57078 Metz

Emplois Familiaux Moselle

2 rue Thomas Edison 57070 METZ

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de l'association Emplois Familiaux Moselle,

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Emplois Familiaux Moselle relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie "Fondement de l'opinion avec réserve", nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

Dans notre rapport du 22 juin 2022 relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, nous avons formulé une réserve en raison d'une insuffisance de provision pour congés payés (charges incluses) pour un montant de 178.582 €. Cette insuffisance de provision subsiste à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

En effet, comme précisé dans la note de l'annexe intitulée "Etat des provisions" votre association a comptabilisé dans ses comptes au 31 décembre 2022 une provision pour congés payés (toutes charges comprises) de 105 502 €.

Si l'association avait comptabilisé cette provision à hauteur de l'engagement total estimé au 31 décembre 2022 (soit 340.956 €), l'impact sur les comptes serait une charge complémentaire de 235.453 € ; le résultat de l'exercice et les fonds propres seraient minorés d'autant.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie "Fondement de l'opinion avec réserve", nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie "Fondement de l'opinion avec réserve", nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Metz, le 9 juin 2023

KPMG SA

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a long, horizontal, slightly wavy line that tapers to a point on the right.

Sandrine DEMESSE

Associée

BILAN ACTIF

Période du 01/01/22 au 31/12/22

EMPLOIS FAMILIAUX MOSELLE

Devise en Euro

ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Autres Immobilisations Incorporelles	33 486	33 486	-	
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	71 162	68 445	2 718	2 946
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	74 024	-	74 024	62 675
Autres	2 733	-	2 733	6 236
Total I	181 405	101 931	79 475	71 857
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	511 101	7 097	504 004	467 422
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	154 123	-	154 123	76 169
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	228 246	-	228 246	186 769
Charges constatées d'avance	3 705	-	3 705	12 801
Total II	897 175	7 097	890 078	743 161
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 078 580	109 028	969 552	815 018

BILAN PASSIF

Période du 01/01/22 au 31/12/22

EMPLOIS FAMILIAUX MOSELLE

Devise en Euro

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée			
Autres			
Report à nouveau			
Report à nouveau		6 878	- 96 692
Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		6 878	- 96 692
Excédent ou déficit de l'exercice	-	30 690	103 570
Dont Excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-	30 690	103 570
Situation nette (sous total)	-	23 812	6 878
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total I	-	23 812	6 878
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
Total II		-	-
PROVISIONS			
Provisions pour risques		83 566	3 500
Provisions pour charges			
Total III		83 566	3 500
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 123	
Emprunts et dettes financières diverses		164 664	181 841
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		76 450	73 896
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		666 990	301 189
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		573	247 715
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
Total IV		909 799	804 641
Ecarts de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		969 552	815 018
TOTAL GENERAL (I Bis + II + III + IV + V)		-	-

COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/01/22 au 31/12/22

EMPLOIS FAMILIAUX MOSELLE

Devise en Euro

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 081	6 737
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
<i>dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
Ventes de prestations de service	1 272 850	1 151 828
<i>dont parrainages</i>		
<i>dont ventes de prestations de services relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	1 272 850	1 151 828
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 485 451	2 263 039
<i>dont contributions financières des Autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	2 034 136	1 944 509
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommables		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	751	728
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	107 324	145 092
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1 120	
Total I	3 868 576	3 567 423
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	483 981	437 502
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	225 978	200 251
Salaires et traitements	2 540 915	2 393 854
Charges sociales	534 197	408 894
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 403	1 218
Dotations aux provisions	81 966	16 624
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	21 811	15 525
Total II	3 897 251	3 473 867
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	- 28 675	93 556
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	-	-
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 193	1 366
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		

Total IV	2 193	1 366
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	- 2 193	- 1 366
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	- 30 868	92 190
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 217	756
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	3 500	24 964
Total V	5 717	25 720
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	3 939	10 839
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 600	3 500
Total VI	5 539	14 339
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	178	11 380
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	3 874 293	3 593 143
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	3 904 984	3 489 572
EXCEDENT OU DEFICIT	- 30 690	103 570
<i>dont excédent ou déficit des activités sociales ou médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	- 30 690	103 570
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	3 009	3 009
TOTAL	3 009	3 009
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	3 009	3 009
TOTAL	3 009	3 009

-OBJET SOCIAL, NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES ET DESCRIPTION DES MOYENS MIS EN ŒUVRE-

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre de l'association :

L'association Emplois Familiaux Moselle (EFM) a pour objet la défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux des familles qui lui apportent leurs adhésions. Elle a également pour objet d'assurer une mission de services aux personnes sollicitant son concours.

Moyens humains au cours de l'année 2022 :

213 contrats de travail gérés dont 202 CDI et 2 contrats d'apprentissage
(197 aides à domicile, 16 administratifs)

Les locaux :

Le siège social, 2, rue Thomas Edison à Metz, accueille le personnel gérant l'activité de METZ et environs (Territoire de l'action sociale de METZ ORNE) ainsi que celles des territoires de FORBACH-SAINT AVOLD, SARREBOURG -CHATEAUX SALINS et SARREGUEMINES)

Une antenne existe à Thionville 6 Rue Joffre et héberge l'équipe couvrant le territoire de THIONVILLE.

Les moyens informatiques :

Le personnel utilise le logiciel " ARCHE M2 " contenant plusieurs modules et permettant la gestion de l'ensemble de l'activité : Accueil, Planning, Facturation prestation, Paie et facturation Mandataire, Paie salariés, gestion financière.

-FAITS CARACTERISTIQUES DES EXERCICES-**OPTIMISATION DU FONCTIONNEMENT**

Rapprochement avec l'association AMLI, inscrite dans le réseau BATIGERE se concrétisant par :

- L'augmentation du temps de travail de la Direction par la mise à disposition de Marie MEIER, Directrice de Projets au sein de l'association « AMLI » à compter du 19 janvier 2021, dont la mission principale confiée est la Direction générale de l'association. EFM.

- La mutualisation des certains services supports : comptabilité, juridique, informatique, gestion administrative de la gouvernance, la paie, la communication et la gestion des RH, sont assurés principalement par AGS.

GESTION DU PERSONNEL

La revalorisation des salaires est effective à compter du 1er octobre 2021 et a aussi fait l'objet d'une compensation financière par le Conseil départemental à hauteur de 417 304,37 euros pour l'exercice 2022. Néanmoins, par un courrier daté du 12 avril 2023, le Conseil Départemental a annoncé une diminution de cette compensation à hauteur de 81 965,87 €. Ce montant a été passé en provision pour risque.

-EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE-

Néant

-REGLES ET METHODES COMPTABLES-**Principes et conventions générales**Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règlements ANC 2018-06 et ANC 2019-04 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général. Concernant les spécificités relatives aux ESSMS, le Règlement 2019-04 se substitue dès le 1er janvier 2020 à l'avis ANC 2007-05 du CNC.

Les données chiffrées concernant les activités sociales et médico-sociales ont été rajoutées pour 2021 au niveau du passif et du compte de résultat.

Informations générales complémentaires

Informations sur les transactions autres que les transactions courantes conclues à des conditions normales (article 431-12 du règlement ANC 2018-06) :

Néant

-COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN-**Évaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Évaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Logiciels ➔ Linéaire ➔ de 1 à 3 ans

Agencements, aménagements ➔ Linéaire ➔ de 4 à 5 ans

Matériels de bureau → Linéaire → de 2 à 3 ans
Mobiliier → Linéaire → 5 ans

Évaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

État des provisions

La provision pour congés payés est estimée à 340 955 € au 31/12/2022 (charges sociales et fiscales comprises).

À la clôture de l'exercice, la provision constatée dans les comptes s'élève à 105 502€.

Compte tenu de nos règles en matière de financement, l'insuffisance constatée, soit la somme de 235 453 €, sera provisionnée par étalement sur les prochains exercices.

-COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT-

Rémunération des dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Valorisation des contributions volontaires

L'association a décidé de comptabiliser les contributions volontaires en nature dont elle a bénéficié afin de valoriser le bénévolat. Selon la nature du bénévolat, la valorisation est basée sur le temps passé et la rémunération moyenne brute chargée d'un poste équivalent d'un prestataire (sans marge).

Pour l'exercice 2022, et tel que présenté en pied de compte de résultat, la valorisation du bénévolat de l'année 2022 s'élève à 3 009 € et correspond au suivi budgétaire et juridique de l'association.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2022 est de 9 840 €.

-ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS-

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière s'élève à 86 795,24 € au 31 décembre 2022.

La méthode retenue pour l'évaluation de la provision pour indemnités de départ à la retraite (IDR) est la méthode rétrospective des unités de crédits projetés.

- Taux d'actualisation : 3,5%
- Taux de charges sociales : 30%
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux d'évolution des salaires : 1%
- Taux de turn-over : 8%
- Table de mortalité 2015-2017

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	33 486		
TOTAL immobilisations incorporelles :	33 486		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	17 175		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	52 911		1 077
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	70 085		1 077
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	68 911		11 578
TOTAL immobilisations financières :	68 911		11 578
TOTAL GÉNÉRAL	172 482		12 655

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			33 486	
TOTAL immobilisations incorporelles :			33 486	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			17 175	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			53 988	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			71 162	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		3 732	76 757	
TOTAL immobilisations financières :		3 732	76 757	
TOTAL GÉNÉRAL		3 732	181 405	

Amortissements

EMPLOIS FAMILIAUX MOSELLE

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	33 486			33 486
TOTAL immobilisations incorporelles :	33 486			33 486
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	15 629			15 629
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	51 510	1 006		52 516
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	67 139	1 006		68 145
TOTAL GÉNÉRAL	100 625	1 006		101 631

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL			
----------------------	--	--	--

VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	(96 692)		200 263	96 692	6 878
Excédent ou déficit de l'exercice	103 570	(103 570)		30 690	(30 690)
Situation nette	6 878	(103 570)	200 263	127 383	(23 812)
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	6 878	(103 570)	200 263	127 383	(23 812)

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE

		A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
				Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (1)								
Contributions financières d'autres organismes (1)								
Ressources liées à la générosité du public (1)								
	TOTAL							

© Sage (1) Les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet

Provisions Inscrites au Bilan

EMPLOIS FAMILIAUX MOSELLE

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	3 500	1 600	3 500	1 600
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	3 500	83 566	3 500	83 566

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	16 624	7 097		7 097
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	16 624	7 097		7 097

TOTAL GÉNÉRAL	20 124	90 663	3 500	90 663
----------------------	---------------	---------------	--------------	---------------

État des Créances et Dettes

EMPLOIS FAMILIAUX MOSELLE

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	74 024	74 024	(0)
Autres créances immobilisées			
TOTAL de l'actif immobilisé :	74 024	74 024	(0)
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Usagers	511 101	511 101	
Personnel et charges sociales à récupérer	101 383	101 383	
État et autres collectivités publiques	14 633	14 633	
Confédération, Fédération, Asso. & organismes apparentés			
Débiteurs divers	1 039	1 039	
TOTAL de l'actif circulant :	628 156	628 156	
TOTAL GÉNÉRAL	702 180	702 180	(0)

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	1 123	1 123		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
TOTAL :	1 123	1 123		
Fournisseurs et comptes rattachés	76 609	76 609		
Usagers avances reçues				
Dettes relatives au personnel	540 412	540 412		
État et autres collectivités publiques	126 419	126 419		
Conf., Fédération, Asso. & organ. appar	164 664		164 664	
Autres dettes	573	573		
TOTAL :	908 676	744 012	164 664	
TOTAL GÉNÉRAL	909 799	745 135	164 664	

Produits à Recevoir

EMPLOIS FAMILIAUX MOSELLE

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	55 184 14 633
Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	69 818

Charges à Payer

EMPLOIS FAMILIAUX MOSELLE

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 039
Dettes fiscales et sociales	110 709
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	1 123
Autres dettes	
TOTAL	162 870

Charges et Produits Constatés d'Avance

EMPLOIS FAMILIAUX MOSELLE

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	3 705	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	3 705	

Effectif Moyen

EMPLOIS FAMILIAUX MOSELLE

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	117	
Ouvriers		
TOTAL	119	